

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRÉSANSE

# Les Services de santé au travail résolument tournés vers l'avenir

Dans le prolongement des réflexions et décisions des années précédentes, notamment d'affiner et enrichir l'état des lieux posé par les rapports successifs, mais aussi et surtout à formuler des propositions pour la suite, l'Assemblée Générale 2020 de Présanse s'est attachée à continuer à préparer au mieux la réforme à venir et à toujours accompagner au mieux les entreprises adhérentes et leurs salariés, plus encore dans la période sanitaire complexe qui s'étire dans le temps.

Ce fut une Assemblée Générale un peu particulière dans son double-format qui s'est tenue ce 10 septembre, à la fois présentielle à l'hôtel Marriott Opera Ambassador de Paris, et retransmise en direct sur Internet, laissant la possibilité aux participants à distance de suivre l'intégralité de la matinée depuis leurs régions respectives. Dans le contexte de la crise sanitaire et des restrictions qui s'imposent, cette édition 2020 s'est concentrée sur l'essentiel : les opérations de vote, le choix des orientations de Présanse pour l'année à venir, et le dernier rapport moral du président Serge Lesimple, dont le mandat prendra fin en novembre prochain.

Si le président Lesimple a tenu à saluer l'action et la mobilisation du réseau cette année encore et particulièrement pendant le pic de la crise sanitaire (de mars à juin, le bureau se sera réuni toutes les semaines, et les témoignages d'action des SSTI sur le terrain auprès des entreprises sont nombreux), il a cependant tenu à orienter son rapport sur la continuité des missions de Présanse et des SSTI, et vers l'avenir.

Présentant les Services de santé au travail comme « *les ateliers Santé au travail externalisés d'entreprises trop petites pour disposer de moyens en propre* », M. Lesimple a rappelé que la fonction première de Présanse restait d'agir pour que les SSTI assurent au mieux, collectivement, leur mission.

A cette fin, il a réaffirmé que la profession demeurerait, comme elle l'a toujours dit, favorable au principe d'une réforme qui crée les conditions de progrès concrets pour la Santé au travail, et volontaire pour contribuer à son élaboration.



“ Cette édition 2020 s'est concentrée sur l'essentiel : les opérations de vote, le choix des orientations de Présanse pour l'année à venir, et le dernier rapport moral du président Serge Lesimple, dont le mandat prendra fin en novembre prochain. ”

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

### 4 Proposition de loi sur la Santé au travail

Audition de Présanse le 8 juillet 2020

### 5 Rencontres Santé-Travail 2020

Des SSTI mobilisés partout en France et une séquence nationale le 24 septembre prochain

### 6 Covid-19

Instruction DGT du 16 juillet 2020 relative aux missions et au fonctionnement des Services de santé au travail dans le cadre du déconfinement

### 7 Covid-19

Organisation des Assemblées Générales dans les SSTI pendant la crise sanitaire

### 8 Activité des SSTI

Ouverture sur Qualios de la nouvelle enquête pour les mois de juillet et août 2020

## ACTUALITÉS RH

### 9 Covid et impact sur les compétences en SSTI

Bilan RH à l'AIST 19 post-confinement/crise sanitaire

## MÉDICO-TECHNIQUE

### 10 Covid-19 - Fiches conseils métiers du ministère du Travail

Un apport substantiel du réseau des SSTI dans leur élaboration et leur diffusion aux entreprises

### 12 Saisie et traçabilité des actions liées à la Covid-19

Livraison en mai dernier d'une version 2020.1 des Thésaurus Harmonisés et supports dérivés

### 13 Ressources Médico-Techniques

Liens utiles relatifs à la Covid-19 pour les médecins du travail et équipes pluridisciplinaires

## JURIDIQUE

### 14 Cotisations dues aux SSTI par les entreprises : inapplication d'un critère de calcul assis sur l'ETP

### 16 Publication de la troisième loi de finances rectificative pour 2020

## Un nouveau souffle pour la réforme de la Santé au travail

La crise sanitaire, le vote d'une résolution à l'Assemblée nationale afin de verrouiller le principe d'une loi sur la Santé au travail, ou encore le lancement des négociations des partenaires sociaux dans cette perspective, sont trois évènements qui accélèrent le processus d'une réforme pourtant annoncée depuis de longs mois.

Par ailleurs, les acteurs susceptibles de peser sur son contenu ont en partie changé cet été. En effet, la nomination d'un nouveau Premier ministre, d'un nouveau ministre du Travail, le renouvellement de leurs cabinets respectifs, la nomination d'un secrétaire d'état en charge de la Santé au travail, le départ du Directeur général du travail, modifient le contexte.

Le moment est venu pour les parties prenantes de faire part des mesures qu'elles envisagent, dépassant ainsi des états des lieux largement partagés. Pour le réseau des Services de santé au travail interentreprises, il s'agit d'apporter des pistes de solutions opérationnelles et une aide à l'étude d'impact indispensable permettant d'évaluer l'applicabilité des dispositions envisagées.

Les éventuelles modifications du périmètre d'intervention des SSTI doivent en effet faire l'objet d'une étude précise des implications opérationnelles et de responsabilités, ceci afin d'assurer une réforme porteuse de progrès concrets pour la prévention dans les entreprises, où employeurs et salariés sont acteurs de leur Santé au travail, et sans risques juridiques liés à des formalités du Code du travail qui seraient impossibles à satisfaire.

C'est sur ce projet constructif que les Services adhérents de Présanse se sont déclarés de nouveau volontaires et unis lors de leur assemblée générale qui s'est tenue le 10 septembre dernier.

Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

### Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

Email : [info@presanse.fr](mailto:info@presanse.fr)

ISSN : 2606-5576

**Responsable de la publication :** Martial BRUN

### Rédaction :

Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Constance PASCREAU, Virginie PERINETTI, Sandra VASSY

### Assistantes :

Agnès DEMIRDJIAN, Patricia MARSEGLIA

**Maquettiste :** Elodie CAYOL



# ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Parmi les points d'évolution clairement identifiés : l'amélioration du pilotage du dispositif tripartite (Etat et partenaires sociaux), la définition claire des attendus, la mise en place d'une évaluation de l'action des SSTI par une tierce partie, le soutien de ressources humaines adaptées à la mission, le développement des systèmes d'information, la stabilisation d'une gouvernance qui permet une capacité de décision au sein même des bassins d'emploi par des entreprises directement concernées et responsables.

A partir de ces réflexions et constats, la profession a défini un programme de travail permettant à Présanse d'être force de proposition pour une offre des SSTI clairement définie et une organisation réaliste du système. La constitution d'une proposition de cahier des charges de l'offre en 2019 a déjà prouvé la capacité des Services à construire collectivement des solutions à proposer à l'environnement (un travail par ailleurs salué par le rapport de l'IGAS).

Sans nier que toute la profession ne saurait être unanime sur tous les sujets, le président Lesimple a salué sa capacité d'engagement collectif, à se rejoindre sur l'essentiel, et la dynamique positive qui la traverse, malgré un contexte très complexe,



entre reprise du processus de réforme et crise sanitaire.

Dans cet état d'esprit, l'Assemblée générale a élu le tiers renouvelable du Conseil d'Administration (cf. encadré), ce nouveau CA se réunissant le 18 novembre, pour élire le prochain président de Présanse.

Malgré les conditions inédites liées à la crise sanitaire, les votes ont rassemblé l'immense majorité des voix qui peuvent être exprimées au sein de l'association. Ainsi, les représentants des Services de santé au travail interentreprises ont manifesté leur unité pour continuer à mener, au sein de Présanse, le travail collectif de définition et de transformation de leur activité, dans l'intérêt même des entreprises et de leurs salariés. ■

## Liste des administrateurs élus ou renouvelés à l'AG 2020

- ▶ **Benoît Bélis**, Président, AHI 33, Bordeaux (33)
- ▶ **Bernard Cau**, Président, SAMSI, Toulouse (31)
- ▶ **Jean Cesbron**, Président, SSTRN, Nantes (44)
- ▶ **André Couyras**, Président, AIST – La Prévention Active, Clermont-Ferrand (63)
- ▶ **Emmanuel Didier**, Directeur, AIST 22, Plérin (22)
- ▶ **Danielle Fancony**, Présidente, Reims Santé Travail, Bezannes (51)
- ▶ **Philippe François**, Président, Service Interentreprises de Santé au Travail de Périgueux, Périgueux (24)
- ▶ **Jean-Marc Laffay**, Président, Santé au Travail 72, Le Mans (72)
- ▶ **Stéphane Martin**, Président, CMPC, Paris (75)
- ▶ **Vinh Ngo**, Directeur Général, CIAMT, Paris (75)
- ▶ **Christian Nguyen Duy Mat**, Président, IPAL, Alfortville (94)
- ▶ **Maurice Plaisant**, Président, SIST, Ajaccio (20)
- ▶ **Fabrice Poirier**, Président, CIHL 45, Saran (45)
- ▶ **Christine Taddéi**, Directeur, AIST 21, Dijon (21)

